

## SNCF réseau / Renouvellement du viaduc de Marly-le-Roi

### Réunion publique du 22 novembre 2016

#### à la salle de l'horloge

#### COMPTE RENDU

Les représentants de la Ville :

**Jean-Yves PERROT**, Maire de Marly-le-Roi

**Nicole DALGA**, Adjointe au Maire, à l'Urbanisme - Cadre de vie - Environnement – Transports

**Cyril JARNET**, Conseiller municipal en charge des Transports

Les représentants de SNCF Réseau :

**Jean FAUSSURIER**, Directeur Accès Réseau (IDF) – Maître d'ouvrage

**Lise NEDELEC**, Chef de Projet, Direction Accès Réseau (IDF)– Maître d'ouvrage

**Nicolas BOUVAIS**, Directeur d'opération, Direction des Projets Franciliens– Maître d'ouvrage

**Sébastien STAELENS**, Chef de projet, Direction des Projets Franciliens– Maîtrise d'œuvre

Les représentants du groupement d'entreprises en charge des travaux :

**Sébastien LE CHAPELAIN**, Directeur régional de VINCI GTM-TP IDF

**Karim RAHBANI**, Directeur Régional VINCI Construction France – TP IDF

**Laurent DUBREUIL**, Directeur du chantier - VINCI GTM-TP Île-de-France

Animation des débats :

**Marc TODESCO**, Exalta

**Public : 200 personnes environ**

**Durée de la réunion : 2H30 (de 20H30 à 23h)**

<b>Accueil</b>	Monsieur Le Maire Introduction de Jean FAUSSURIER
<b>Première partie de la réunion</b>	ACTUALITÉS DU PROJET ET PRESENTATION DE L'ENTREPRISE <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rappel, calendrier du projet / Lise NEDELEC</li> <li>➤ Méthode de réalisation / Sébastien STAELENS</li> <li>➤ Présentation du groupement / Karim RAHBANI</li> <li>➤ Références d'ouvrages réalisés par le groupement / Sébastien LE CHAPELAIN</li> </ul>
<b>Deuxième partie de la réunion</b>	ORGANISATION DU CHANTIER <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation du chantier / Nicolas BOUVAIS</li> <li>➤ Mesures contre le bruit et de sécurité / Laurent DUBREUIL</li> </ul> <p><b>1<sup>ER</sup> TEMPS D'ÉCHANGE : 40 min de questions/réponses</b></p> <p>Reprise de la présentation</p> <p><b>PRÉSENTATION ET TEMPS D'ÉCHANGES CROISÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coupures de voiries / Nicolas BOUVAIS</li> <li>➤ Accès, déviations piétonnes, surplomb, survol /Lise NEDELEC</li> <li>➤ Prise en charge des voyageurs pendant les coupures / Lise NEDELEC</li> </ul>
<b>Conclusion</b>	Monsieur le Maire

## PREMIERE PARTIE - INTRODUCTION

### **INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE**

*Bienvenue à tous pour cette réunion publique portant sur le renouvellement du viaduc de Marly dont SNCF Réseau assure la responsabilité des travaux.*

*Nous nous retrouvons ce soir avec SNCF Réseau pour la 3<sup>ème</sup> réunion publique de cette opération importante et sensible. La perspective de la rénovation de ce viaduc se rapproche puisque nous allons entrer dans la phase opérationnelle dans quelques semaines seulement. Depuis le début, j'ai indiqué les choses très clairement. C'est une affaire ferroviaire, toutefois, je suis par vocation et par responsabilité à l'intersection de ces deux univers.*

*Je vérifierai avec vous que les engagements que prend SNCF Réseau sur les sujets importants comme la sécurité, la prise en compte des dommages matériels et moraux subis, soient assurés. Je suis là aussi pour m'assurer du bon déroulement du chantier, de la mise en place de cheminements alternatifs convenables, du relogement temporaire des personnes concernées, de sa prise en charge par SNCF et de la mise en sécurité des domiciles des personnes relogées pendant ces phases courtes mais critiques du chantier.*

*J'ai aussi le souhait, qui fait partie du cahier des charges, que lorsque tout ce chantier sera terminé, le quartier dans son ensemble soit remis en état mais soit aussi amélioré par rapport à la situation actuelle. Cela veut dire qu'un certain nombre de délaissés ferroviaires feront l'objet d'aménagements et profiteront à notre ville. Ils contribueront à embellir encore cette partie de notre ville qui possède déjà beaucoup d'atouts malgré le surplomb du viaduc et les inconvénients qui s'y rattachent.*

*L'objectif de la réunion de ce soir est que SNCF nous présente l'état d'avancement de ce chantier qui approche, ainsi que le groupement d'entreprises retenu pour mener les travaux. Il est question de donner toutes les informations nécessaires d'un point de vue technique, juridique ou encore environnemental qui doivent faire de ce chantier un chantier exemplaire. C'est aussi le moment de vérifier que les entreprises de service public donnent leur meilleur d'un point de vue technique, juridique, relationnel avec les habitants. Il est aussi question de l'évolution du parcellaire dans certaines parties du quartier. Cela a donné lieu à des conventions successives. Ceux concernés sont parfaitement au courant. Ils ont déjà pu être rassurés lors de réunions organisées par les partenaires ou par moi-même. Nous serons donc les uns et les autres à votre écoute. Il y aura à cet effet plusieurs temps d'échanges comme dans les autres réunions.*

*Je voudrais remercier Cyril JARNET (conseiller municipal), Nicole DALGA (adjointe chargée à l'urbanisme), mais aussi les autres élus présents ici, notamment Benoit BURGAUD (adjoint chargé des services techniques) qui suivent avec nous ce dossier. Et puis, je voudrais redire à SNCF qu'un groupe de suivi va se mettre en place qu'il sera ouvert aux habitants du quartier comme je l'avais demandé. Ce groupe sera le garant de la bonne exécution des engagements pris et à prendre.*

*Et puis, je terminerai par-là, nous serons dans un climat qui sera fait de confiance et d'exigence. Confiance dans les capacités techniques de SNCF et de ses partenaires contractuels de grande qualité. Exigence pour que les engagements pris soient bien tenus mais aussi pour que toute difficulté pouvant survenir pendant le chantier soit immédiatement traitée avec la réactivité et avec toute l'exigence que pourraient demander certaines situations. Nous y veillerons et j'y veillerai personnellement.*

### **INTRODUCTION DE M. FAUSSURIER**

*Merci d'être venus nombreux à cette 3<sup>ème</sup> réunion publique. C'est un moment d'échange important pour nous. Vous le savez, c'est un chantier exceptionnel. C'est la raison pour laquelle nous avons préparé avec les équipes de la maîtrise d'ouvrage ce chantier depuis de nombreuses années.*

*Je voudrais également saluer le travail de la maîtrise d'œuvre. Aujourd'hui, le groupement d'entreprises conduit par Vinci a été retenu. C'est un groupement qui réunit objectivement des entreprises de très grande qualité et de très grande expérience pour des chantiers exceptionnels, comme le nôtre. Monsieur le Maire l'a déjà dit, après la réunion du mois de mars, une feuille de route a été fixée concernant la relation que nous devons avoir et que nous avons engagée avec vous en tant que riverains de ce chantier. Nous répondrons à toutes vos questions conformément à cette feuille de route que nous a fixée Monsieur le Maire.*

## PRESENTATION

### Partie 1 : ACTUALITÉS DU PROJET ET PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

- Rappel du contexte (slides 4-5)
- Planning
- Film de la méthode de réalisation des travaux
- Présentation du groupement VINCI en charge des travaux (slides 8-9)
- Références de chantier VINCI (slides 10-11-12-13)

### Partie 2 : ORGANISATION DU CHANTIER

- Organisation du chantier
- Planning des 1ers travaux
- Les travaux de nuit
- Les mesures contre le bruit
- Les mesures de sécurité (slides 19-20)

## PREMIER TEMPS D'ÉCHANGE

### Q1 QUESTION DE MONSIEUR LE MAIRE PRÉALABLE AUX ÉCHANGES

*Une première remarque pour introduire cette première phase d'échange, je voudrais rappeler que concomitamment à l'achèvement de ces travaux, deux événements seront aussi favorables pour notre ville. Le premier est la mise en accessibilité de la gare pour les personnes à mobilité réduite et le remodelage de la place de la gare pour en préserver les fonctionnalités et pour les améliorer. Cela veut dire concrètement améliorer les conditions d'attente des autobus, les conditions de circulation et de stationnement aux abords de la gare. Tout cela va donc être repensé à cette occasion.*

*La transformation de notre viaduc est aussi la condition permissive pour que les nouveaux matériels, qui pèsent plus lourd, puissent circuler sur cette voie et améliorer ainsi la qualité de la circulation ferroviaire sur notre commune.*

*La deuxième remarque est que nous allons prendre des précautions concernant nos propres infrastructures. On fera faire notamment un référé préventif puisque les engins de chantier peuvent endommager les infrastructures urbaines. Je le précise simplement au nom de la bonne défense des intérêts patrimoniaux de notre ville.*

*La troisième remarque concerne les arbres. On a individualisé les arbres qui seront abattus, ils ont un engagement très strict de les remplacer par des arbres de haute tige. Nous y veillerons scrupuleusement.*

*Quatrième sujet, la question des travaux de nuit sur laquelle il faut évidemment que l'on revienne. Pour que l'on s'assure de la bonne compréhension de tout cela, il faudra que vous nous disiez de combien de nuits il s'agit au total, ou tout du moins une fourchette. D'autre part, il faudrait préciser ce qu'il se passe la nuit pour ceux qui habitent en dessous du viaduc.*

Jean FAUSSURIER

**R1** - En référence à la page 17 de la présentation.

Il y avait deux informations dans cette slide. La première est que tous les bruits ne sont pas forcément égaux. Il y aura donc des soirées avec des travaux qui ne seront pas particulièrement bruyants. En revanche, concernant les mentions en jaune, il y aura une information préalable avant chaque période de nuit pour laquelle il y aura des travaux qualifiés de bruyants. Vous serez donc informés. Par ailleurs, la sensibilité au bruit des uns et des autres n'est pas la même. Les maisons ne sont pas isolées de la même façon. Il y a donc forcément un travail de contact local avec les uns et les autres sur la façon dont vous ressentez le problème. J'ajoute, sous le contrôle de mes collègues, qu'il peut y avoir une semaine bruyante en continu. Je m'avance car la concertation sur ce point-là n'a pas encore été engagée, mais dans le cas où il y a une semaine bruyante, je pense qu'il faudra que l'on regarde avec vous les mêmes possibilités que celles que l'on a examinées s'agissant des parties de chantier qui sont à risque. Il s'agit donc de regarder la possibilité de reloger ponctuellement les personnes concernées pour qu'elles puissent récupérer des tensions qu'il y aura à subir. Bien sûr qu'il s'agit d'un beau chantier, mais c'est aussi un chantier qui va vous apporter des nuisances, il ne s'agit pas de vous mentir. Il faut donc se demander comment

est-ce que l'on peut d'une part, amoindrir ces effets là et d'autre part, vous accompagner pendant les périodes critiques.

Toutefois, les périodes critiques pour les uns ne sont pas forcément des périodes critiques pour tout le monde. Il faudra donc identifier avec vous les situations que vous considérez comme inacceptables pour votre bien être.

**Q2** *On a parlé de travaux bruyants, semi-bruyants ou partiellement bruyants. Pour moi ce n'est pas assez précis. Je souhaiterais donc avoir plus de précisions. Quelle est la nature précise de ces travaux dits bruyants ? Quand auront-ils lieu ? A quelle période et pour quelle durée ? Où se dérouleront-ils ? Quels quartiers et quelles habitations seront impactés ? Quel sera le niveau de décibels pour chacune de ces phases ?*

*Nicolas BOUVAIS*

**R2**

Les parties de chantier qui sont particulièrement bruyantes sont connues. Les chantiers ferroviaires sont des chantiers que vous vivez par moment s'agissant d'entretien lourd de la voie sur le pont. Pour les travaux d'abattage d'arbre, je n'ai pas de niveaux de décibels, mais on connaît le bruit d'une tronçonneuse, on connaît ce que cela peut représenter. Concernant le lançage, je ne pense pas que cela soit très bruyant. Nous avons travaillé avec Vinci sur le pont de franchissement du faisceau ferroviaire Saint-Lazare à Pont Cardinet. Cette opération a été réalisée à la mi-août et cela ne faisait pas de bruit. Le lançage n'est donc pas une phase bruyante, qui plus est, sur notre chantier, elle est programmée de jour, les travaux préparatoires seront eux de nuit. L'opération qui sera un peu plus bruyante sera le démantèlement du pont. Il y aura des mouvements d'éléments métalliques, de reprise et de découpe. Ce seront des éléments plus perturbants.

*Monsieur le Maire à propos de la question 2*

C'est un sujet évidemment sensible. Tout d'abord parce que le bruit est la nuisance que les Français supportent le moins. Deuxièmement, même s'il y a une dimension subjective dans la tolérance au bruit, on remarque que la tolérance au bruit est moins forte pour tout le monde la nuit que le jour. Je remercie pour la réponse qui a été faite, mais je pense qu'il faudra aller un petit peu plus loin. Pas nécessairement ce soir, car vous ne pouvez pas avoir de réponses détaillées à tout. Mais je retiens de cette intervention qui exprime une préoccupation générale un double besoin. Un besoin d'objectivation du volume sonore prévisible pendant les phases les plus sensibles et naturellement un besoin d'anticipation suffisante pour mettre en place les dispositions nécessaires pour réduire l'impact de ces nuisances sur les personnes les plus touchées. La pire des choses qui pourrait arriver à tout le monde est que les personnes qui ne supportent pas bien le bruit la nuit s'énervent. C'est mauvais pour tout le monde, pour le chantier, pour le quartier et ce serait le début du perdant-perdant. Il faut donc évidemment anticiper le pire pour l'écarter. Je vous fais confiance pour que vous compreniez bien cela et faites-nous confiance pour être particulièrement vigilants et exigeants sur ce point.

*Complément de Jean FAUSSURIER*

Pour compléter la réponse apportée par Nicolas BOUVAIS, je voudrais dire que nous nous sommes livrés à cet exercice d'anticipation comme vous pouvez le voir dans le tableau projeté. Il s'agit d'identifier tout au long de la période 2017-2018, les moments pour lesquels on aura des périodes plus ou moins sensibles du point de vue sonore. Vous voyez qu'il y a en gros deux grandes périodes : en 2017 et en 2018, pendant lesquelles il y aura plus de bruit. Par contre, je ne saurais pas vous préciser pour l'instant le niveau de décibels attendu pendant ces périodes. Nous n'avons pas forcément la réponse instantanée. On vous apportera les éléments plus tard. Mais je voudrais insister sur un point. Vous serez bien informés des périodes où il y aura du bruit qui pourra être très gênant. Vous le voyez déjà sur le panneau et nous pouvons donc nous y préparer. Par ailleurs, nous nous engageons à accompagner les personnes qui se trouvent dans ces situations difficiles de façon à trouver des solutions compensatoires qui vous permettront de vous reposer par rapport aux nuits un peu difficiles que vous pourriez connaître. Il va falloir travailler ces solutions au cas par cas avec les uns et les autres. Encore une fois, quand vous avez une chambre qui est isolée, ce n'est pas la même chose que lorsque vous avez une chambre avec du simple vitrage. La situation n'est pas forcément la même d'un cas à un autre.

**Q4** *Sur quel périmètre va se faire l'information concernant les travaux de nuit ? Il y a des personnes qui sont juste en dessous et d'autres un peu plus éloignées. Est-ce que le périmètre est déjà défini ?*

*Lise NEDELEC*

**R4**

Effectivement il y aura des informations qui seront faites pour les travaux de nuit qui seront bruyants mais pas forcément sur tous les travaux de nuit. Une opération de déroulage de câble n'est pas bruyante par exemple et a priori personne ne s'en rendra compte. En revanche, les périodes de travaux de nuit bruyantes qui sont matérialisées en jaune sur la frise chronologique feront l'objet d'une information préalable. Cette information sera faite dans un périmètre qui ne sera pas strictement limité aux riverains habitant directement sous le viaduc. On sait très bien que le bruit, surtout la nuit, a tendance à se propager. On veillera donc à ce que l'information soit communiquée à tous les riverains qui seront susceptibles d'être impactés et bien évidemment aux services de la Ville en amont de ces périodes. Il y aura aussi un relais mis en place sur le site internet.

**Q5** *Est-ce que le chantier se déroulera 5J/7 ou 7 J/7 ? Si le chantier se déroule 5J/7, à savoir en semaine et le week-end, est-ce que les nuits concernées peuvent être les nuits en week-end ou alors est-ce qu'elles sont limitées aux nuits en semaine ?*

*Nicolas BOUVAIS*

**R5**

On aura des périodes où les nuits de week-end et les nuits de semaine seront concernées. Maintenant, le chantier n'a pas vocation à se dérouler 7J/7, sauf dans certaines phases ponctuelles et identifiées. Cela ne sera pas un rythme de deux ans de travaux, 7J/7. L'essentiel des travaux se déroulera pendant la semaine.

*Précision de Lise NEDELEC*

Quand nous interviendrons le week-end, c'est que nous ne pourrons pas faire autrement. C'est le cas par exemple pendant la coupure de circulation des trains l'été où il faudra optimiser les travaux pour éviter qu'ils n'impactent trop les voyageurs. Dans ce cas-là, on travaillera le plus possible. Le reste du temps, on s'inscrit dans un travail classique de type 5J/7, sauf opération particulière.

**Q6** *Vendredi dernier nous avons constitué une association des riverains avec laquelle nous avons recensé tout ce que les riverains se posaient comme question. Nous demandons justement la transmission d'un planning assez détaillé de ces jours de travaux de nuit et nous voudrions aussi connaître la puissance de ces travaux. Concernant la circulation, nous souhaiterions savoir suffisamment en amont les jours ou les nuits de fermeture de l'avenue de l'Abreuvoir.*

*Remarque de Monsieur le Maire*

**R6**

Merci d'informer tout le monde de l'existence de cette association de riverains. J'avais moi-même suggéré cette idée qui me paraît tout à fait indispensable et cohérente avec l'esprit de notre ville. Cela permet de regrouper les énergies et les questions que vous souhaitez poser. C'est une très heureuse initiative et il faudra peut-être donner le nom et les coordonnées de l'association pour que les personnes qui souhaiteraient vous rejoindre et vous contacter puissent le faire.

**Q7** *J'habite avenue de l'Abreuvoir. Je suis en visibilité directe du viaduc et par conséquent dans l'axe du bruit. Plutôt que de nous avertir essentiellement sur le site internet, j'aimerais bien que l'on puisse nous avertir des nuits où l'on aura du bruit directement sur nos boîtes mail. Ce n'est pas à nous d'aller voir sur le site internet tous les jours.*

*Jean FAUSSURIER*

**R7**

Vous avez raison, c'est un canal simple et efficace que nous utiliserons également pour l'information.

**Q8** *J'habite juste au niveau de la tête du pont et je suis donc concerné par les futurs travaux. Les déclarations de SNCF sont tout à fait encourageantes. L'intérêt public du chantier passe aussi par l'intérêt des personnes qui vivent en dessous. Je voudrais vous faire part d'une expérience avec SNCF. J'ai écrit plusieurs lettres à SNCF depuis un an et demi. Il y a eu des chantiers qui ont été faits sur la voie et un important nid de poule se trouvait juste au niveau de ma maison. Il se trouve qu'à chaque fois qu'un train passe, il y a les essieux qui passent dans ce trou et qui résonnent comme un coup de canon. La seule personne qui est intervenue est Monsieur STAELENS qui est venu faire une enquête. J'ai l'impression que l'on attend le nouveau tablier pour venir régler ce bruit et j'ai peur de la suite des événements. Il est question d'indemnités générales et non modulables où chacun était logé à la même enseigne. Cependant, il y a des personnes qui sont beaucoup plus atteintes par les contraintes que d'autres. Je pense que dans ces situations, la proposition qui est faite d'avoir un regard particulier pour chaque affaire est intéressante.*

*Jean FAUSSURIER*

**R8**

Je crois comprendre effectivement que vous nous aviez alertés sur ce nid de poule. Il y a eu différentes interventions qui ont eu lieu pour trouver le moyen de réduire cette nuisance que vous subissiez. Je comprends que la réponse technique n'ait pas été entièrement apportée. Comme vous le dites en conclusion, le nouveau pont résoudra en lui-même cette situation puisqu'il a vocation à réduire de manière générale, au-delà du nid de poule, le bruit de 3 à 5 dB minimum. Une diminution de 3 dB correspond au seuil de perception de l'oreille humaine, la diminution de bruit au passage du train sera donc sensible et perceptible.

*Nicolas BOUVAIS*

Je voudrais seulement rajouter que l'on a bien entendu vos demandes et que nous les avons rapportées pour nous assurer que des interventions allaient être faites. Nous avons porté vos remarques à nos collègues qui s'occupent de l'entretien. Malheureusement, cette gêne est due à la nature du viaduc et non pas à l'opération de renouvellement du tablier. Je regrette que les chantiers qui ont été menés pour régler le problème souligné n'aient pas été efficaces et qu'ils n'aient pas eu la portée voulue, mais soyez sûr que l'on est intervenu pour trouver une solution.

*Précision de Cyril JARNET*

Le chantier du viaduc est un chantier exceptionnel, mais il y a aussi eu des travaux courants qui ont eu lieu. Il y a eu des travaux de nuit, des travaux d'abattage cet été. Il nous a été dit qu'a priori les riverains vont être informés. Mais il faut être très vigilant et nous le serons, pour que les riverains soient absolument informés par tous les moyens. On a parlé d'e-mail, de site internet mais je pense qu'il faut aussi aller vers un boitage classique pour renforcer l'information et éventuellement un interlocuteur pour que les personnes concernées puissent avoir quelqu'un à qui parler s'il y a un souci.

*Remarque de Monsieur le Maire*

Je crois qu'à un moment donné il faut être clair concernant le nid de poule. Si SNCF ne sait pas trouver la solution, il faut qu'il y ait une parole de vérité. Cela en va de la crédibilité de la parole publique.

**Q9** *Je me suis documenté sur le site de l'inspection générale des carrières. Il s'avère qu'en dessous du viaduc il y a une carrière qui est immense. Je ne veux pas catastropher les gens mais je veux simplement vous prévenir qu'à Louveciennes il y a beaucoup de problèmes dus aux carrières. Il y a eu un affaissement de terrain au niveau du centre commercial des Soudanes après le passage d'un camion benne. Il y a un deuxième affaissement à Louveciennes au niveau des terrains de tennis près du château où ils ont dû bétonner en dessous pour ne pas que cela s'effondre.*

*Monsieur le Maire*

**R9**

Ce n'est pas pour dévaluer votre information mais vous imaginez bien que ce sujet est connu depuis très longtemps. Il est connu car nous sommes largement documentés à ce sujet notamment grâce à l'étude d'impact qui a été faite sur ce projet, il est connu car dans le cadre de la révision du PLU, les risques naturels font partis de

toutes les procédures. Effectivement il y a des zones plus sensibles. A ma connaissance, il n'y a pas aujourd'hui de risques particuliers identifiés en dehors de la vigilance permanente qui accompagne ce type de site.

*Précision de Nicolas BOUVAIS*

En effet, la réponse est évoquée avec l'étude d'impact. Les éléments de recensement des cavités et des carrières ont été un des sujets de cette étude. Il y a eu des études de sols qui ont été faites par ailleurs. Je ne suis pas surpris que vous m'évoquiez ces carrières, pour autant elles sont appréhendées.

*Complément de Jean FAUSSURIER*

Votre question est parfaitement légitime. Simplement, nous avons des spécialistes mondiaux en termes de fondations qui interviennent. Votre question ne pose pas de débat. Il s'agit vraiment d'un sujet sur lequel il y a eu un travail approfondi.

## PRESENTATION ET TEMPS D'ÉCHANGES CROISÉS

- **Présentation des coupures de voiries routières pendant le chantier (slide 21)**

**Q10** *Quand vous parlez de coupure du chemin des Vauillons, s'agit-il d'une coupure pour les voitures et pour les piétons ? Il y a une grande confusion entre le chemin des Vauillons, la rue des Vauillons et le chemin Latéral des Vauillons. Parle-t-on bien du chemin des Vauillons ?*

*Nicolas BOUVAIS*

**R10** - *En référence à la page 21 de la présentation*

Il s'agit de l'intersection entre le chemin des Vauillons avec le chemin Latéral des Vauillons tel qu'indiqué sur la carte. En effet, le chantier n'autorisera pas le passage des piétons sous le viaduc à ce niveau-là de la chaussée. D'autre part, suite aux alertes sur la fragilité de la chaussée nous nous sommes organisés pour que la partie du chemin des Vauillons depuis le viaduc jusqu'à la route nationale soit isolée (pas d'accès routiers) et ne serve pas non plus au chantier (pas de véhicule travaux).

**Q11** *J'habite Cité Blumenthal. Concernant les coupures d'accès, il faudrait pouvoir nous communiquer les horaires bien en avance afin de pouvoir s'adapter spécifiquement pour la cité Blumenthal puisque c'est nous qui serons principalement concernés par ces mesures.*

*Nicolas BOUVAIS*

**R11**

On sera très vigilant par rapport à cela. Il y a un élément de communication que nous n'avons pas cité dans les exemples tout à l'heure, c'est la possibilité d'avoir un échange régulier avec les riverains et de regrouper les informations.

*Complément de Lise NEDELEC*

Pour répondre un peu plus précisément, sur les premières coupures de circulations routières de l'année 2017, il s'agira des week-ends qui correspondent aux week-ends de lancement.

*Précision de Nicolas BOUVAIS*

On est venu vous voir avec un document de présentation général mais la planification des travaux s'établit aujourd'hui avec les entreprises. On aura donc des choses plus précises par la suite.



**Q12** *Que vont devenir les places de parking qui sont le long de l'avenue de l'Abreuvoir ? Pourra-t-on continuer à se garer ? Tout le monde n'a pas forcément de garage privé.*

*Nicolas BOUVAIS*

**R12**

Il y aura des périodes sur 2017 et 2018 où les stationnements seront perturbés, mais pas sur toute la durée du chantier. Cela a fait l'objet d'une discussion pendant les études. Pour permettre l'accès du chantier aux véhicules les plus grands, on a donc tout un aménagement sur toute l'avenue de l'Abreuvoir, et par conséquent des stationnements vont être supprimés.

*Complément de Lise NEDELEC*

Nous avons vraiment eu pour objectif de limiter les impacts sur le stationnement mais nous avons dû malheureusement en supprimer pendant 9 mois de l'année 2017 et un seul mois en 2018. Nous travaillons en lien avec la Ville pour trouver des pistes pour constituer des poches de stationnement à proximité de l'avenue de l'Abreuvoir dans ces périodes où ces stationnements seront neutralisés.

**Q13** *Quels seront les horaires journaliers de début et de fin de chantier ? Je reviens aussi sur les propos de tout à l'heure pour rappeler à mon tour qu'il faut faire attention aux galeries le long de l'avenue de l'Abreuvoir qui n'ont pas été comblées totalement.*

*Laurent DUBREUIL*

**R13**

Normalement et dans la grande majorité des cas, les horaires de chantier seront de 8h à 12h et de 13h à 17h. Nous n'aurons pas vocation à commencer plus tôt et non plus à étendre nos horaires de travail le soir. Les personnes qui travaillent sur les chantiers sont comme vous tous. Les horaires légaux régissent la durée du temps de travail et s'appliquent aussi aux ouvriers. Des extensions jusqu'à 18h arriveront mais rarement au-delà, à l'exception des périodes particulières que nous avons déjà évoquées (lançages, été 2018...).

**Q14** *Qu'en est-il des horaires en cas de retard du chantier ?*

*Laurent DUBREUIL*

**R14**

Avant d'arriver à devoir travailler beaucoup plus, il y a quand même beaucoup de mesures compensatoires qui sont la réorganisation, le changement de méthodologie qui sont mis en place et qui évitent justement de faire travailler plus longtemps les gens. Faire travailler plus longtemps coûte plus cher. Après je ne peux pas vous assurer que cela n'arrivera jamais, en tous cas le planning n'aura pas vocation à prendre du retard.

*Précision de Nicolas BOUVAIS*

Pour rappel, un élément important dans l'attribution du marché a été de regarder et de demander aux entreprises de faire un travail sur le planning des travaux. Nous avons donc pris les marges qu'il fallait pour tenir le planning tel qu'on vous le présente. Concernant les heures de travail, il y a un élément qui fera que le chantier pourra parfois démarrer un peu plus tôt le matin. Il s'agit des livraisons pour amener des charpentes, et ceci pour pénaliser le moins possible la circulation du matin.

**Q15** *J'ai cru comprendre que SNCF Réseau était maître d'ouvrage et maître d'œuvre à la fois. Pour moi cela n'est pas très clair. Qui assure la coordination de l'ensemble des entreprises pour s'assurer du bon déroulement du chantier ?*

*Nicolas BOUVAIS*

**R15**

SNCF Réseau est maître d'ouvrage et, à ce titre, finance et organise l'opération. Mais SNCF profite de ses compétences en interne pour étudier et pour suivre les travaux. On a alors également la compétence de maîtrise d'œuvre, on sait organiser la conception de nos ouvrages et les attribuer à une entreprise pour la réalisation des



travaux. On a donc des équipes distinctes qui s'occupent à la fois de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. La coordination des entreprises revient donc à la maîtrise d'œuvre. Par ailleurs, nous avons attribué le marché à un groupement avec un mandataire. Le mandataire, le groupement Vinci, va par conséquent réaliser les travaux, il devra lui aussi assurer une coordination de ses entreprises, sous la vigilance de la maîtrise d'œuvre SNCF.

**Q16** *J'habite l'immeuble que vous voyez entre la RN 186 (Route de Versailles) et la voie de chemin de fer. C'est au chemin latéral des Vauillons. Je représente un peu tous mes voisins et notamment deux familles qui ont beaucoup d'enfants et qui ne possèdent pas de voiture. L'accès sera donc totalement coupé pour elles pour ramener les enfants avec la poussette etc. Je me demande comment va-t-on pouvoir faciliter les accès et s'il est prévu de mettre en place un bus pour amener les enfants à l'école ?*

*Nicolas BOUVAIS*

**R16** - *En référence à la page 24 de la présentation*

A ce niveau, nous n'avons pas prévu de bus. En revanche, nous avons prévu un aménagement piéton qui serve à tous, pour tous types de trajets entre la partie basse « Abreuvoir » et la partie haute « Vauillons ». C'est un aménagement qui sera en place sur les 2,5 de travaux et qui pourra servir à toutes heures de façon très souple, exactement comme aujourd'hui mais sur un trajet légèrement dévié.

*Remarque de Jean FAUSSURIER*

J'en profite pour vous dire que nous travaillons également sur le renforcement de l'offre de bus pour la liaison avec la gare RER de Saint-Germain-en-Laye. Cela fera partie des renforts au moment de la coupure. C'est l'offre de substitution pendant les périodes où il n'y aura plus de train.

**Q17** *Je ne suis pas riverain mais je suis usager de la ligne L tous les jours pour aller travailler. Ma question était de savoir s'il y aurait un renforcement des bus. J'apporte aussi un bémol lié au fait que pratiquement tous les étés, le RER fait l'objet de travaux. Est-ce qu'il y a une concertation avec eux concernant l'été 2018 ?*

*Jean FAUSSURIER*

**R17**

Pour votre information, le chantier du RER A va durer jusqu'en 2019 ou 2020. Il y a effectivement une concertation permanente avec la RATP. Cela fait partie de l'exercice pour nous de regarder, en particulier avec la RATP, comment ne pas envoyer des gens dans des impasses.

- **Présentation des moyens pour la prise en charge des voyageurs pendant les coupures des circulations ferroviaires (slide 28)**

*Remarque de Monsieur le Maire*

Je profite de cette intervention pour vous dire qu'il ne faudrait pas en effet perturber les déplacements de celles et ceux qui ne possèdent pas forcément des moyens de substitution personnels de déplacement. Il faut donc mener cette concertation avec la RATP pour éviter absolument que les deux lignes soient fermées en même temps. Il va donc falloir anticiper très en amont par le dialogue cette question-là.

*Précision de Nicolas BOUVAIS*

Nous avons eu l'occasion de tester une opération à l'été 2016 à Garches qui nous a amenés à couper pendant la première quinzaine d'août la circulation des trains et à mettre en place un service de substitution, sur le même périmètre que ce que nous aurons à l'été 2018. On en a fait le retour d'expérience et l'évaluation. Cela a plutôt bien marché. L'opération à préparer pour 2018 est différente par sa durée (7 semaines). Cela va nous amener à proposer d'autres mesures. On imagine de renforcer des lignes de bus existantes vers les transports de type RER, ou encore de faire du semi-direct mais tout cela doit s'étudier et se confirmer. Ce sont des éléments sur lesquels on communiquera à la fin du premier trimestre 2017.

Cyril JARNET

**R17**

Effectivement, tous les transports en Île de France sont sous l'égide du STIF qui les organise. Le tronçon central du RER A fera l'objet d'une coupure en 2018 entre la Défense et Nation. Néanmoins, ce qui signifie que le RER A fonctionnera normalement entre Saint-Germain-en-Laye et la Défense. L'idée dont nous faisons la promotion est d'avoir une liaison tangentielle renforcée, c'est-à-dire la ligne 10 renforcée, pour amener les usagers au RER à Saint-Germain-en-Laye, plutôt que de faire du cabotage et d'avoir des navettes qui suivent le chemin jusqu'à Garches.

*Q18 Tout le monde n'a pas forcément des horaires de bureau. Je travaille dans l'hôtellerie. Je sais qu'en général quand il y a des renforcements de ligne de bus etc., c'est essentiellement aux heures de pointes de bureau. Dès que l'on sort de ces horaires il n'y a plus rien. C'est pour cela que je suis un peu inquiet sur l'été 2018.*

Jacques TAVERNIER (Direction Transilien SNCF)

**R18**

Suite au retour d'expérience qui a été fait sur le renouvellement des appareils de voie de Garches cet été, nous avons eu un bon fonctionnement. Toutefois, nous avons entendu vos doléances, à savoir sur la durée des temps de parcours, l'absence de renforcement des lignes régulières qui permettent de rejoindre le RER A. Nous travaillons donc sur ces deux sujets. Ce que vous disiez à l'instant concernant le renforcement des lignes régulières existe en Île de France depuis mai 2015, et pas uniquement en période de pointe. On regarde les fréquences en extrême matinée et en extrême soirée pour obtenir une fréquence qui tienne la route. En effet, si on attend 1 heure un bus, cela n'a plus vraiment d'intérêt. Je ne peux pas m'exprimer à la place de l'opérateur avec lequel on va travailler mais notre demande et notre besoin couvriront bien la totalité de l'offre du train ; c'est-à-dire du début de service jusqu'à la fin de service. Il est évident que la fréquence sera moindre en extrême matinée et en extrême soirée qu'en heure de pointe, mais nous demanderons tout de même une offre pour ces horaires.

- **Présentation des impacts sur l'avenue de l'Abreuvoir (slide 22)**
- **Présentation des déviations piétonnes pendant les travaux (slides 23 à 25)**

*Q19 Quelles mesures de circulation seront prises au niveau du chemin de la Briqueterie ?*

Lise NEDELEC

**R19**

Le chemin de la Briqueterie sera coupé à la circulation piétonne uniquement dans sa partie haute puisque l'on aura un accès chantier à l'entrée de la partie haute, il s'agit uniquement de la portion matérialisée en rouge sur la présentation (page 25). Toutefois l'accès sera possible par le chemin matérialisé en vert, passant entre le gymnase et le Pôle Jeunesse pour rejoindre l'avenue Jean Béranger. L'accès au Pôle Jeunesse sera bien maintenu (véhicule et piéton).

- **Présentation des impacts relatifs au surplomb, au survol en raison de la méthode des travaux (slide 26-27)**
- **Présentation des moyens pour la prise en charge des voyageurs pendant les coupures des circulations ferroviaires (slide 28)**

*Q21 Qu'en est-il des arbres qui vont être coupés qui sont sur des propriétés privées ? Va-t-on remplacer ces arbres de 5 à 6 mètres de haut ?*

Lise NEDELEC

**R21**

Les arbres qui vont être coupés le seront pour des raisons de sécurité. Ils ne peuvent pas rester en interface avec le chantier.

Sur l'Abreuvoir, il y aura 4 arbres qui seront donc coupés. Ils seront par la suite replantés par des arbres de haute tige. En ce qui concerne les arbres sur terrains privés, il me semble que vous parlez des arbres sur votre

propriété, il faudra, s'ils entrent en interaction avec le chantier en raison de leur taille, les élaguer pour permettre aux entreprises de construire les palées provisoires et lancer le nouveau tablier.

*Monsieur le Maire*

On ne peut pas demander à nos interlocuteurs d'avoir toutes les réponses et maintenant. Nous notons votre question et nous y répondrons précisément ultérieurement.

*CONCLUSION par Monsieur le Maire*

Je remercie l'ensemble des interlocuteurs, leur qualité, leur disponibilité et leur engagement. Je souligne et salue le talent des ingénieurs civils français. Je rappelle le triptyque suivant : confiance, vigilance et exigence qui devront être la ligne conductrice de ces travaux.

Nous désignerons un binôme à la mairie, composé d'un élu et d'une personne des services, afin d'être à l'interface avec la population et les équipes de chantier.

Enfin, ce projet a également une dimension patrimoniale car ce viaduc fait partie du patrimoine de notre Ville. Avec le concours notamment de l'Architecte des Bâtiments de France, nous avons veillé, et nous y veillerons encore, à ce que les choix architecturaux soient esthétiquement compatibles avec l'idée que nous nous faisons de notre ville dans sa dimension patrimoniale.

Je remercie toutes les personnes présentes et l'intérêt qu'elles manifestent, par leur présence, pour ce projet mais également pour l'évolution de notre ville.

*Hors réunion, la partie 3 n'a pas été présentée mais reste disponible sur le site internet du projet ([www.renouvellement-viaduc-marly.fr](http://www.renouvellement-viaduc-marly.fr)) dans la rubrique dialogues et échanges.*

**Partie 3 : L'INFORMATION PENDANT LE CHANTIER :**

- Le Groupe de suivi du chantier
- L'information et la communication pendant le chantier